

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4321 - Mercredi 22 Février 2023 - Prix : 200 Fc

ECONOMIE

L'Anpi présente le livre banc du climat des affaires



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, la France au nom de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer, à travers la coopération régionale, au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivé(e) et prêt(e) à relever des défis, pour son

Secrétariat Général, la COI est à la recherche d'un(e)

Gestionnaire des Ressources Humaines

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu :

• Par téléchargement sur le site internet de la COI
www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »

ou

* Après du Secrétariat Général de la COI à l'adresse e-mail suivante : secretariat@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **mardi 28 février 2023 à 16h00 (heure de Maurice)**

3ÈME ÉDITION DU CONCOURS DU CORAN

Un évènement, trois objectifs

Dans le but d'étendre ses missions consistant à promouvoir les valeurs religieuses en Union des Comores, l'association Wuzuri wa dini prévoit d'organiser un grand rendez-vous le dimanche 26 Février prochain au foyer des femmes de Moroni. Il s'agit d'un grand Madjilis pour lever des fonds destinés à financer ses différentes activités. Une occasion d'organiser la 3e édition du concours de récitation Coran, dont les 4 premiers lauréats bénéficieront d'un billet aller-retour en Arabie Saoudite pour le petit pèlerinage du mois de Ramadan.

Les membres de l'association pour la préservation et la valorisation de l'Islam aux Comores (Wuzuri wa dini), ont informé le public de la tenue dimanche prochain au Foyer des femmes de Moroni d'un grand Madjilis. Ce grand rassemblement religieux sera un événement marquant le 3e anniversaire de l'association, mais aussi une occasion de dresser un bilan des activités des années précédentes. « On va profiter de cette occasion pour organiser le 3e concours de lecture du Coran ouvert à tous les Madrassats qui sont sous la charge de l'association », annonce Adil Saïd Ali, Chargé de communication de



Uzuri wa dini, qui a présenté les 24 élèves dont 11 filles 14 garçons, issus de toutes les îles de l'archipel et de France. « Nous avons 24 enfants de moins de 15 ans qui vont concourir et viennent de Mayotte, Mohéli, Anjouan, Ngazidja et d'autres de France », poursuit-il.

De son côté, le président de l'association Moussa Adam a ajouté que les 4 premiers gagnants auront, chacun, un billet aller-retour vers la

Mecque pour effectuer la Umra. Et lui de préciser que le nombre de gagnants peut être augmenté en fonction des aides financières collectées. « Nous savons qu'un billet pour aller en Arabie Saoudite coûte 2400€. Si nous trouvons des partenaires prêts à nous apporter leur soutien, le nombre va augmenter », plaide Moussa Adam qui n'a pas manqué de rappeler les objectifs

fixés par l'association et ses ambitions pour l'avenir. « Uzuri wa dini lutte contre la délinquance. Nous travaillons avec les organisations de la société civile qui ont la même vocation que nous. L'association s'est engagée à assurer la rémunération des 28 enseignants salariés. Nous continuons à œuvrer pour renforcer le respect des principes et valeurs de la religion islamique », conclu-t-il.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Ministère de l'agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS
ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KMCOORDINATION NATIONALE DU PROJET
Réf. n° 2023/002/ MAPETA/PIDC/AMI/ECVASOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) EN CHAINES DE VALEURS
DANS LE SECTEUR AGRICOLE, TOURISME ET TRANSPORT

1. Le PIDC est une initiative du Gouvernement Comorien, avec l'appui financier de la Banque Mondiale, visant à réduire la pauvreté en soutenant la croissance économique de certaines régions à fort potentiel.

Les composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 25 millions, sont les suivantes :

- *Renforcement de la compétitivité des chaînes de valeur cibles et du secteur privé
- *Appui direct aux entreprises
- *Gestion de projet, Suivi/Évaluation, et Renforcement des Capacités.

Dans le cadre de la mission, le PIDC lance un Avis à Manifestation d'Intérêt, pour recruter un (e) Expert (e) en Chaines des Valeurs dans le secteur Agricole, Tourisme et Transport pour une durée de six (06) mois renouvelables, dans l'objectif de renforcer le service d'appui au développement des chaines de valeurs agricoles du projet.

2. Description des tâches

Afin d'atteindre les objectifs et de produire

les différents livrables attendus, le deuxième expert en chaines de valeurs agricoles sera responsable des tâches décrites dans les tdrs (voir Tdrs).

3. Profil et expériences requises du candidat

•Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) dans le domaine de l'économie, agroéconomie, en développement agricole ou rural, le marketing des productions agricoles, ou toute autre discipline apparentée ;

• Avoir au minimum de cinq (5) ans d'expérience réussies dans le domaine de l'agriculture et/ou économique, de l'agrobusiness en général et dans la conception et la mise en œuvre de projets de chaînes de valeur et agribusiness en particulier ;

• Avoir au minimum deux (2) ans d'expériences professionnelles pertinentes dans la conduite d'études et analyses liées aux chaînes de valeur et au développement agricole

• Bonne expérience dans la gestion de projet de développement et la promotion des chaines de valeurs agricoles, tourisme et transport ;

• Bonne connaissance des problématiques du

développement du pays en particulier les secteurs porteurs de croissances aux Comores ;

- Bonne connaissance du secteur privé du pays et du milieu rural en particulier ;
- Expérience dans le secteur privé est un atout majeur

4. Procédure et méthode de sélection

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés du projet et suivant les recommandations de procédures liées aux emprunteurs sollicitant des Financements des projets d'investissement de la Banque Mondiale.

* Le recrutement sera effectué par appel à candidatures et comportera deux (2) phases :

Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;

* Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

5. Les dossiers de candidature devront comprendre les documents suivants :

- Une lettre de motivation datée, signée et adressée au coordonnateur du projet ;
- Un curriculum Vitae (CV) détaillé et avec photo, incluant les références de trois (3) personnes pouvant attester des compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires concernant les TDR, en nous contactant à l'adresse email ci-dessous. Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et être déposées par email ou physiquement à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard, le 02 mars 2023 à 15 h 00 (heure locale en Union des Comores).**

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PIDC « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2023/002/MAPETA/PIDC/AMI/ ECVA au secrétaire du PIDC. MAPETA, Mdé Ex-CFA-DER. Email projetpidc@gmail.com

Lancé, le 16 février 2023

ECONOMIE

L'Anpi présente le livre blanc du climat des affaires

L'Anpi a réuni les acteurs économiques pour leur présenter le livre blanc du climat des affaires aux Comores. Ce livre dispose d'un outil commun de plaidoyer leur permettant de diagnostiquer, concevoir, mettre en œuvre et évaluer les réformes de l'environnement des affaires par le biais d'un processus décisionnel impartial et fondé sur des preuves, selon l'agence.

L'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI) a organisé hier mardi 21 février un atelier pour présenter le « livre blanc du climat des

affaires ». Cet événement qui a rassemblé les acteurs économiques et les services de l'administration publique, émane d'un souhait formulé afin que les parties prenantes du secteur public et privé disposent d'un outil commun de plaidoyer leur permettant de diagnostiquer, concevoir, mettre en œuvre et évaluer les réformes de l'environnement des affaires par le biais d'un processus décisionnel impartial et fondé sur des preuves et, s'engager, mener un dialogue constructif et inclusif.

La directrice de l'Anpi Nadjati Soidiki explique que faire des affaires exige d'évoluer dans un environnement sain et de pouvoir effec-

tuer cette procédure administrative de façon simplifiée, d'avoir un accès aux infrastructures de base tel que l'énergie, l'eau, la main d'œuvre, etc., d'avoir accès à des facteurs compétitifs, un cadre légal... « Toutes ces choses sont en chantier aux Comores mais on a besoin de pouvoir construire un plaidoyer commun et de voir ensemble les choses que nous pouvons changer pour améliorer les affaires. Nous avons rencontré toutes ces personnes à travers le salon des entreprises. Ce livre blanc c'est notre plaidoyer commun pour que nous puissions passer à l'action », avance-t-elle.

De son côté, le chef du bureau de l'Union Européenne aux Comores Pierre Beziz a précisé que ce livre blanc repose sur les actions qui sont déjà en cours dans le pays et donne une vision claire et structurée des objectifs des actions menées à court terme. Il constitue un avenir solide d'intervention. Ce livre englobe 8 recommandations clés notamment sur le rôle de chacun, la simplification des procédures administratives, de la vie des entreprises, l'attractivité des Comores auprès des investisseurs, le commerce extérieur, etc.

Rappelons que ce livre est réalisé dans le cadre d'une assistance

technique cofinancée par l'Union européenne et l'Organisation des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (OEACP) dans le cadre du 11 FED, avec le Ministère Fédéral Allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) et le British Council. Cette Facilité d'assistance technique dite Investment Climate Reform Facility vise à améliorer l'environnement des entreprises et le climat des affaires par un dialogue structurel. Elle est mise en œuvre conjointement par la GIZ, le British Council, Expertise France et SNV.

Andjouza Abouheir

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des experts internationaux se penchent sur les Plans Nationaux d'Adaptation

Hier mardi, s'est ouvert à Moroni un atelier de rédaction de proposition de projets des Plans Nationaux d'Adaptation. Plus d'une centaine de participants, venant de plusieurs pays y prennent part. C'est la Direction nationale de l'Environnement qui pilote l'organisation de cette activité.

Le ministre Houmed Msaidi, en charge de l'Environnement, a procédé à l'ouverture de cet atelier, qui se tient dans le cadre de la 43ème réunion du Groupe des Experts des pays les moins avancés. Dans son allocution, le ministre a déclaré : « Nous savons tous que le degré de vulnérabilité face aux Changement Climatique des pays les Moins Avancés Africains est énorme. Etant Petit Etat insulaire, les Comores sont particulièrement touchées ». Il a souligné que « Les impacts du changement climatique sont visibles sur toutes ses formes et impactes tous les secteurs y compris le secteur socio-économique, et ce malgré sa faible contribution aux émissions de gaz à effets de serre au niveau mondiale qui est environs 0,001% ».

On notera que l'objectif global visé par cet atelier est donc de fournir un espace aux équipes nationales afin de développer davantage des idées de projets en concept note à soumettre pour financement. En outre, il s'agit de visualiser les progrès réalisés pour chaque pays dans le cadre du soutien du LEG à la rédaction des PNA. Pour rappel, le groupe d'experts a été créé en 2001 et actuellement mandaté pour fournir des conseils techniques et un

soutien aux PMA sur le processus de formulation et de mise en œuvre des Plans Nationaux d'Adaptation (PAN), la préparation et la mise en œuvre des programmes nationaux d'adaptation (PANA) et la mise en œuvre du programme de travail des PMA.

Il est également chargé de fournir des orientations et des conseils techniques sur l'accès au financement du Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour le processus de formu-

lation et de mise en œuvre des PAN, en collaboration avec le Secrétariat du GCF. En outre le LEG a pour mandat d'engager un large éventail d'organisations dans la mise en œuvre de son programme de travail. Par ailleurs, avec le soutien du Secrétariat de la Convention sur les Changements Climatiques, le groupe collecte des informations sur les difficultés rencontrées par les pays pour accéder au financement de l'adaptation, en particulier auprès de

du FVC. Aussi, des échanges réguliers sont maintenus avec le FVC pour explorer des solutions proactives pour relever les défis.

Dans son allocution, le ministre n'a pas manqué de souligner que le Président de l'Union des Comores, qui est maintenant le Président en exercice de l'Union Africaine, s'est engagé durant son mandat à faire respecter les engagements pris lors de la COP27 à Sharm El Sheikh en Egypte, dans la lutte contre les changements climatiques, notamment la compensation des dégâts causés par le changement climatique déjà subi par les pays les plus vulnérables notamment sur la question des pertes et dommages. L'atelier prendra fin ce vendredi 24 février 2023.

Mmagaza



EDUCATION NATIONALE

Un arrêt de cours inexplicable à Anjouan

Lundi dernier, Mutsamudu et Sima les écoles publiques ont fermé sans motif connu et sans connaître l'autorité auteur de la décision. Un jour férié imposé aux élèves à l'occasion du Miraj, selon la rue. Des élèves du lycée de Mutsamudu interrogés par La Gazette, font savoir que la nouvelle a été annoncée en classe. Plusieurs responsables de l'enseignement dans l'île, disent avoir ignoré l'origine de cette fête.

Qui paie cette journée fériée ? Des écoles privées ont fait cours avec des effectifs très réduits. « On a gardé nos enfants à la maison, puisque des élèves de l'école primaire publique

ont dit à leurs camarades que ce lundi est fête » nous explique Sitti-Amroi, parent d'élève. Pour d'autres parents, on retient que « c'est l'école elle-même qui a décrété férié » explique un autre parent d'é-

lève de l'école privée Wemani.

Les autorités insulaires de l'enseignement ignorent d'où vient la décision de prendre fête. Sans accepter de réagir, certains parmi eux, parlent ironiquement « d'une fête négociée ». Des parents sont mécontents et laissent entendre que « le niveau des enfants est très bas déjà et chaque jour, on décrète des fêtes dont on ne voit même pas l'utilité », déplore M. Abdou.

« Le gouvernement sanctionnera ces enseignants qui négocient des fêtes directement avec leurs élèves », fait observer un journaliste de la place qui rappelle que « l'indice des salaires des enseignants a été augmenté il y a quelques semaines, ils doivent être sérieux, et surtout l'intersyndicale, on veut l'entendre réagir ».

Nabil Jaffar

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENERGIE

Une délégation marocaine en visite à la Sonelec Mohéli

Dans le cadre de la coopération entre le Maroc et les Comores, une délégation de techniciens marocains de l'office national de l'électricité et de l'eau (ONEE) a séjourné à Mohéli la semaine dernière pour une visite de travail. Ces techniciens ont pu constater le fonctionnement de la centrale thermique de l'île. Le but est d'apporter leur expertise pour une meilleure productivité énergétique.

Il s'agit de 5 techniciens de la société nationale de l'eau et d'électricité du Maroc qui sont arrivés à Mohéli au cours de la semaine dernière. Ils ont échangé avec l'équipe technique de la Sonelec Mohéli, avant d'effectuer une visite guidée sur le terrain avec les responsables à la centrale thermique de Fomboni, ainsi qu'aux autres sites situés dans les différen-

tes localités de l'île en particulier Ndrondroni.

L'objectif est de s'enquérir du mode de fonctionnement des différents services de la société comorienne en vue de prévoir un plan de formation dans le domaine de la production et distribution d'énergie. Les techniciens de la Sonelec n'ont pas hésité à énumérer les difficultés auxquelles ils font face quotidiennement. « Cette délégation nous a

remercié pour le travail que nous effectuons dans la production d'énergie, toutefois il reste beaucoup à améliorer pour offrir à la population une énergie de qualité » explique Bianrifi Youssouf Mdjasiri, le chargé de communication de la Sonelec Mohéli. Et lui de poursuivre « un diagnostic approfondi des machines a été réalisé afin d'évaluer l'urgence pour qu'à court terme, le prochain ramadan se passe sans souci d'éclairage. À moyen terme c'est de stabiliser la production avec l'introduction des énergies renouvelables ».

Il convient de rappeler que cette mission s'inscrit dans le cadre des engagements du gouvernement marocain d'accompagner les

Comores pour l'émergence du pays. Un plan de formation dans tous les domaines est envisageable pour accompagner cette initiative. À savoir que le patron de l'ONEE était aux Comores dernièrement et lors de sa visite il s'est entretenu avec le chef de l'État Azali Assoumani sur plusieurs sujets dont l'amélioration de la production électrique sur l'ensemble du territoire national. Dans ce même ordre d'idée, la Sonelec Mohéli vient de réhabiliter sa centrale électrique. Les salles de commandes sont bien équipées, au même titre que les générateurs pour permettre à la population de l'île d'avoir de l'électricité 24h/24.

Riwad



30 Rajab 1444

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Février 2023

Lever du soleil:

06h 08mn

Coucher du soleil:

18h 33mn

Fadjr : **04h 55mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 48mn**

Maghrib : **18h 36mn**

Incha : **19h 50mn**



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN.E COORDINATEUR/TRICE DU PROJET ANJOUAN/MOHELI

Intitulé du poste : Coordinateur/trice du projet pour Anjouan/Mohéli

Lieu d'affectation : Anjouan avec des déplacements à Mohéli et en Grande Comore

Durée : 1 an renouvelable (sous réserve d'une période d'essai probant d'un mois pour la première année)

Ancrage du contrat de travail : société de portage

Date de prise de fonction envisagée : poste à pourvoir dès que possible

CONTEXTE

Le présent recrutement s'effectue dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Komor Initiative » en Union des Comores. Ce projet du Plan de Développement France-Comores (PDFC) et est en phase de démarrage. L'objectif général de Komor Initiative est de stimuler l'accès à l'emploi des jeunes comoriens et comoriennes à travers le renforcement et la modernisation du dispositif de formation socio-professionnelle et la structuration des dispositifs d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi.

MISSIONS

Mise en œuvre des activités du projet Komor Initiative à Anjouan et Mohéli :

- Contribuer au suivi des actions soutenues à travers des subventions ;
- Participer à l'organisation de séminaires, de rencontres, d'échanges de bonnes pratiques, de capitalisation à destination des différents porteurs de projets ;

Mise en œuvre des activités du projet Komor Initiative spécifiques à Anjouan :

- Finaliser le développement et mettre en œuvre les activités pilotes de gestion locale de l'emploi au niveau de 4 communes, en lien avec les acteurs institutionnels insulaires (MDE, CCIA, etc.) ;
- Mobiliser les entreprises (informelles et formelles) et les acteurs de l'orientation-formation-insertion pour mettre en place des dispositifs de formation et d'insertion en lien avec le monde professionnel (apprentissage, stages, parcours, formation mobile, etc.) ;

Gestion et suivi technique et financier du projet à Anjouan et Mohéli :

- Participer, en lien avec l'équipe basée à Moroni, à la planification technique et budgétaire du projet et en suivre la mise en œuvre ainsi que la mise à jour de tous les documents projets utiles ;
 - Assurer la bonne coordination des activités entre Anjouan, Mohéli et l'équipe de Moroni en contribuant à la bonne circulation de l'information
- Cette liste n'est pas exhaustive.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme universitaire/de l'enseignement supérieur (master ou équivalent) en Gestion de projet /

Coopération internationale / Sciences politiques ou équivalent.

- 10 ans minimum d'expérience professionnelle en matière de pilotage stratégique, coordination et gestion opérationnelle de projets.
- Expérience de terrain dans la coopération internationale.
- Expérience dans la mise en œuvre de projets en faveur de l'emploi et/ ou de l'insertion est un plus
- Connaissance des acteurs de la coopération internationale
- Capacités organisationnelles et excellentes qualités de communication
- Capacité de travail en équipe à distance et en contexte multiculturel

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidatures (CV actualisé et signé et lettre de motivation) doivent être envoyées à l'adresse mail suivante : rh.comores@expertisefrance.fr avec pour objet : « Candidature Coordinateur/trice Anjouan-Mohéli - projet Komor Initiative ». L'offre complète est disponible sur le site d'Expertise France : <https://lc.cx/ZdTtrC>

FOOTBALL

Union Sportive de Zilimadju n'avance plus

La treizième journée du championnat régional de Ngazidja s'est jouée le week-end dernier dans les différents stades de l'île. Le moins que l'on puisse dire est que le club de Zilimadju n'avance plus, pire il est en train de reculer au classement.

À défaut d'avancer, vaut mieux maintenir le statu quo, c'est la traduction de l'adage sportif, si on ne gagne pas vaut mieux ne pas perdre. Ce maxime résume bien la situation que vit actuellement le club double champion des Comores (2020, 2021), l'Union Sportive de Zilimadju. Depuis la reprise du championnat, le club du sud de la capitale ne cesse de perdre du terrain au classement du championnat régional de football.

Au stade de Moroni, pour le match au sommet de ce treizième rendez-vous de la saison, Bonbon Ndjema faisait face à Alizé Fort de Salimani Hambu qui semble être sa nouvelle bête noire. Menés 1-0 dès la première période, les moroniens ont eu toutes les peines du monde à revenir au score. Dominés dans tous les compartiments du jeu, ils ne doi-

vent leur salut qu'à leur gardien de but Djawad, qui a dû se déployer à de nombreuses reprises pour éviter que son équipe ne prenne l'eau de partout mais, surtout aux maladroites des attaquants d'Alize Fort qui se sont mêlés les pinceaux à l'approche de la ligne de vérité.

Coupée en deux et sans véritable lien entre les attaquants et le milieu de terrain en première période, la rentrée de leur capitaine Nasri au tout début de la seconde manche leur a donné un peu de souffle dans le travail de récupération. Sans être impériale, l'équipe a pu se créer quelques occasions en s'appuyant sur la vitesse du revenant (Zidane), qui a obligé la défense adverse à plus défendre qu'il ne le fût en première mi-temps. L'absence de réalisme des jaunes de Salimani dans les dernières minutes du temps additionnel a donné des ailes aux moroniens qui ont poussé jusqu'à l'égalisation dans les dernières secondes du jeu.

Ce match nul ne fait pas vraiment l'affaire des coéquipiers de Nassim Mchangama, qui voient Volcan Club passé devant avec deux unités (22 points) de plus. Au stade Saïd Mohamed Cheikh de



Mitsamihouli, les champions en titre ont donné une leçon de football à Petit Harlem en les corrigeant 6-1. Troisième avec le même nombre de point que Volcan Club, FC Hantsindzi est venu à bout (4-3) dans son antre de l'Union Sportive de Selea. Éjectée du podium, Union

Sportive de Zilimadju sent de plus en plus le souffle d'Alize Fort (18 points) derrière son dos. Etoile des Comores quant à elle, a subi la loi dans son stade de Nyumadzaha Bambao, de Twamaya Club de Nvuni qui semble retrouver son allant de la première partie du

championnat.

En bas du tableau, l'Enfant des Comores est plus que reléguable et bon dernier du classement avec tout simplement 6 point et une différence de but de moins 10.

AS Badraoui

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

SIGNIFICATION COMMANDEMENT AUX FINS D'UNE SAISIE IMMOBILIERE

(Article 254 de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA)

L'An deux Mille vingt et deux et le 29 décembre
A 15 Heure(s) 04 Minute(s)

A LA REQUETE DE :

Monsieur DAROUECH MOHAMED, originaire de Ouellah-Mitsamihouli et demeurant en France;
Lequel domicile est élu en sa demeure ou, en tant que besoin seulement en mon Etude.

J'ai maître Bassam CHEIKH, huissier de justice à Moroni, enregistré a sous l'immatriculation N°295/21. Tél 773 47 37 -348 72 48, soussigné ;

SIGNIFIE COPIE A:

Monsieur IBOUROI HADJI originaire de Nvuni-Bambao et y demeurant,
Où étant à : Nvuni
Et parlant à : sa personne qui reçoit copie

De l'ordonnance n°06 du 18/02/2022, rendue par le Tribunal de première instance de Moroni, revêtue de la grosse en date 17 mai 2022.

AUX TERMES DE LADITE ORDONNANCE :

- Autorisons Monsieur DAROUECH MOHAMED, à signifier une injonction de payer à IBOUROI HADJI originaire de Mvuni-Bambao et y demeurant, la somme de KMF 21 699 863,64 (vingt un millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent

soixante-trois francs et soixante-quatre centimes) en principal ;
- Disons que la présente signification sera faite à l'initiative du créancier poursuivant.

Et à même requête, demeure et élection de domicile que dessus ;

ET EN VERTU DE LADITE GROSSE, FAIT ITERATIF COMMANDEMENT A :

En application des articles 254 et suivants de l'acte uniforme portant organisation des procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution de l'OHADA, à Monsieur IBOUROI HADJI originaire de Mvuni-Bambao et y demeurant, DANS LES VINGT JOURS (20 jours) suivant la signification du présent acte, de payer au requérant (Monsieur DAROUECH MOHAMED) ou à moi huissier de justice porteur des pièces, ayant charge et pouvoir de recevoir et de donner bonne et valable quittance les sommes ci-après détaillées :

En principal21 699 863,64KMF
Frais de la procédure329 000 KMF
Droit proportionnel de recouvrement 10%.....2 202 886,36KMF
Coût du présent acte.....52 000KMF
TOTAL SAUF ERREUR OU OMISSION.....24 283 750 KMF

VINGT QUATRES MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE FRANCS COMORIENS.

Sans préjudice de tous autres dus, intérêt et frais, le tout en dernier et quittance valable;
Que faute par elle de payer dans le délai de vingt (20) jours, le commandement pourra être transcrit à la conservation foncière et vaudra saisie du bien désigné à partir de sa publication (art.254.3 de l'AUPSRVE).

Lui déclarant en outre que l'expropriation du bien ci-après désigné sera poursuivi par-devant le Tribunal de Commerce de Moroni, sous les diligences de Me Nadjati IBRAHIMA MZE, avocate constituée, chez laquelle, Monsieur MOHAMED DAROUECH poursuivant élit domicile et où devront être notifiés les actes d'opposition au présent commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie (art 254.6).

DESIGNATION DU BIEN

Que l'immeuble qui fait l'objet dudit commandement est une hypothèque de la propriété dite « MKAYANDRO » sise à la Coulée de Lave Moroni, d'une contenance déclarée de : Quatre Ares et cinquante-trois centiares (04 A 53 CA) Immatriculé par Monsieur IBOUROI HADJI. Et ayant fait l'objet d'une affectation hypothécaire forcée suivant l'ordonnance portant inscription d'hypothèque forcée N° 83 rendue par le tribunal de Commerce de Moroni en date du 27/07/22, déposée à la conservation foncière de Moroni le 17/12/2022, dépôt vol 26 N°1282.

SOUS TOUTES SRESERVES

A ce qu'il en ignore. Et je lui ai ou étant et parlant comme dessus, laissé copie du présent acte, à chaque partie, conformément à la loi.
DONT LE COUT EST DE : CINQUANTE DEUX MILLE FRANCS COMORIENS

BORDEREAU DE COMMUNICATION DE PIECES

1. De l'ordonnance n°06 du 18/02/2022, rendue par le Tribunal de Première Instance de Moroni et revêtu de la formule exécutoire en date du 17/05/2022

2. Copie des significations commandement d'une ordonnance avec commandement de payer du 19 juillet 2022

3. Copie des certificats de non opposition délivrée

4. Copie de l'ordonnance sur requête portant hypothèque judiciaire N° 83 rendue par le tribunal de Commerce de Moroni en date du 27/07/22

5. Copie de la signification d'ordonnance du 12/08/2022

6. Copie du certificat d'immatriculation et de situation et de situation juridique (inscription hypothécaire) N°22-1599/DOM

7. Copie du Pouvoir en date 27/12/2022



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC

Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.

Pays : UNION DES COMORES

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

Numéro du Projet : NoP177646-KM

Numéro du Crédit : No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

* Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

CONTEXTE

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

- CRITERES DE QUALIFICATION

(Obligatoires)

* Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable

* Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés

* Qualification du personnel clef

(Critères Secondaires - désirés)

* Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit

* Expériences dans la formation de la contrepartie locale

CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 03 mars 2023 à onze heures (11h00mn)** :

- Lettre de manifestation d'intérêt;
- Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.

BP : 1769 Moroni Volo-Volo.

Moroni – Comores

Tel : +269 7737981

* **Date de publication** : le 14 février 2023

Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.